

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS
D'INDRE-ET-LOIRE**

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

Du 1^{er} JANVIER AU 30 JUIN 2016

2016

République Française

**Janvier
Février
Mars
Avril
Mai
Juin**

SOMMAIRE

Service de l'Administration Générale

SOMMAIRE

N°	DÉLIBÉRATIONS	Pages
BUREAU DU 27 JANVIER 2016		
1	Organisation du cross régional des sapeurs-pompiers de la région francilienne, Centre, Val de Loire	7
2	CSP Sud Agglo – convention de mise à disposition d'un bien du SDIS 37	7
3	Convention de mise à disposition de locaux et de matériels du CSP de Tours Centre à l'Ecole de Secours et de Sauvetage d'Indre-et-Loire (ESS37)	7
4	Convention de mise à disposition des installations sportives du CSP Sud Agglo	7
5	Indemnisation / auto assurance du SDIS en matière de responsabilité civile	7
6	Remise de pénalités de retard – marché 2012/1/1 Acquisition d'un véhicule de type FPTSR	7
7	Remise de pénalités de retard – marché 2013/1/1 Acquisition d'un véhicule de type FPTL OD	8
8	Conventions financières relatives aux transports SMUR du CHU de Chinon, du CHU d'Amboise/Château Renault et du CHU de Tours	8
9	Convention financière relative aux transports sanitaires réalisés par le SDIS 37 en cas de carence constatée des transporteurs sanitaires privés	8
10	Mise à disposition du SDIS d'un portique de contrôle de la contamination radiologique par la DGSCGC	8
11	Acquisition de fourgon pompe tonne secours routier (FPTSR)	8
12	Avenant n° 1 à la convention de transfert en pleine propriété des biens immobiliers du Centre de Secours Principal de LOCHES	8
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 27 JANVIER 2016		
13	Avenant n° 1 à la convention de partenariat de financement pluriannuel entre le Département d'Indre-et-Loire et le SDIS 37	8
14	Rapport aux Orientations Budgétaires 2016	9
15	Rapport sur l'évolution des charges et des ressources prévisibles du SDIS pour l'exercice 2016	9
16	Désignation d'un nouveau membre suppléant au Conseil d'Administration du Centre de Gestion d'Indre-et-Loire	9
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 26 FEVRIER 2016		
17	Changement de présidence au Conseil Départemental – désignation du Président du CASDIS – composition du Bureau	9
18	Composition des différentes commissions du SDIS	9
19	Délégation d'attributions donnée au Bureau du Conseil d'Administration	11
20	Délégation d'attributions donnée au Président par le Conseil d'Administration	13
21	Transformations de postes au titre de l'année 2016	13
22	Projet de Budget Primitif 2016	13
23	Avenant n° 1 à la convention du Réseau Santé Sécurité des SDIS du Grand Centre	14
BUREAU DU 31 MARS 2016		
24	Demande de prise en charge financière d'une formation	14
25	Demande d'utilisation du droit individuel à la formation et d'une prise en charge financière d'une formation	14
26	Intervention à titre expérimental du SDIS dans le cadre des temps d'activités périscolaires (TAP)	14
27	Majoration de l'indemnisation de deux stagiaires à titre dérogatoire	14
28	Modalités des droits à congés et autorisations d'absence des étudiants stagiaires	14
29	Indemnisation de trois agents dans le cadre de la protection fonctionnelle	15
30	Indemnisation / auto assurance du SDIS en matière d'assurance automobile	15
31	Indemnisation / auto assurance du SDIS en matière de responsabilité civile	15
32	Convention pour prestations dites de proximité avec la commune de Bourgueil	15
33	Convention de groupement de commandes pour l'achat de fournitures à destination des pharmacies à usage interne	15
34	Convention d'utilisation des installations sportives de la Communauté de Communes de Gâtine et Choisses	15
35	Convention de mise à disposition de locaux de l'ancien centre de secours de Ligueil	16
36	Convention d'utilisation du gymnase du collège de Neuillé-Pont-Pierre	16
37	Mise à disposition exceptionnelle de logements du parc du SDIS d'Indre-et-Loire	16
38	Convention entre le SDIS d'Indre-et-Loire et le Comité des Œuvres Sociales du SDIS d'Indre-et-Loire pour la mise à disposition d'un agent	16
39	Convention entre le SDIS d'Indre-et-Loire et l'Union Départementale des sapeurs-pompiers d'Indre-et-Loire pour la mise à disposition d'un agent	16
40	Fourniture d'énergie – adhésion à la Centrale d'achat APPROLYS	16

BUREAU DU 28 AVRIL 2016		
41	Indemnisation / auto assurance du SDIS en matière de responsabilité civile	17
42	Autorisation du Président d'ester en justice au nom du SDIS 37 (plainte du 29/02/2016)	17
43	Autorisation du Président d'ester en justice au nom du SDIS 37 (plainte du 16/12/2014)	17
44	Autorisation du Président d'ester en justice au nom du SDIS 37 (vols dans les CIS)	17
45	Convention de mise à disposition d'un bâtiment pour le CPI de Huismes – avenant n° 1	17
BUREAU DU 26 MAI 2016		
46	Convention financière relative aux transports SMUR du CHU de TOURS	18
47	Convention financière relative aux transports sanitaires réalisés par le SDIS 37 en cas de carence constatée des transporteurs sanitaires privés	18
48	Dispense d'autorisation pour les actes de poursuite	18
49	Convention entre le Conseil Départemental d'Indre-et-Loire et le SDIS37 pour des travaux d'imprimerie pour l'année 2016	18
50	Avenant n° 2 à la convention de viabilisation au profit de la commune de Ligueil	18
BUREAU DU 22 JUIN 2016		
51	Autorisation du président d'ester en justice au nom du SDIS 37 – affaire du 22/02/2016	18
52	Autorisation du président d'ester en justice au nom du SDIS 37 – affaire du 25/03/2016	19
53	Avenant n° 1 à la convention de mise à disposition du CS de Manthelan	19
54	Indemnisations / auto assurance du SDIS en matière de responsabilité civile – bris de lunettes	19
55	Indemnisations / auto assurance du SDIS en matière de responsabilité civile – portable endommagé lors d'une intervention	19
56	Indemnisations / auto assurance du SDIS en matière de responsabilité civile – porte endommagée	19
57	Ventes n° 1 de 2016 de véhicules et équipements	19
58	Convention de mise à disposition des locaux du CSP de Chinon pour le tournage d'un film	20
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 22 JUIN 2016		
59	Actualisation des représentants du Conseil départemental au conseil d'administration du SDIS 37	20
60	Compte administratif 2015	20
61	Budget Supplémentaire 2016	21
62	Neutralisation budgétaire 2016	21
63	Ajustements de l'organigramme du SDIS	21
64	Identification d'un emploi de direction	21
65	Présentation du bilan social	21
66	Désignation de représentants pour siéger à la commission d'appel d'offres du groupement de commandes pour l'achat de fournitures à destination des pharmacies à usage interne	21
67	Désignation de représentants pour siéger à l'assemblée générale du groupement d'intérêt public (GIP) APPROLYS	22
68	Attribution d'une indemnité de conseil à Madame la payeuse départementale par le SDIS	22
69	Communication pour information du rapport annuel d'activité des SPV pour l'année 2015	22
70	Election des membres de la commission d'appel d'offres	22
71	Suppression d'un poste budgétaire de technicien principal 2 ^{ème} cl et création d'un poste budgétaire de rédacteur principal 2 ^{ème} cl	23
ANNEXES		
ARRETES DU PRESIDENT		

DOSSIER N° 1

**ORGANISATION DU CROSS REGIONAL SAPEURS-POMPIERS DE LA REGION
FRANCILIENNE, CENTRE ET VAL DE LOIRE**

Après en avoir délibéré, les membres du bureau à l'unanimité :

- *approuvent la tarification de sept euros par athlète pour l'inscription des participants des départements extérieurs au cross régional des sapeurs-pompiers de la Région Francilienne-Centre Val de Loire*
- *approuvent la tarification de sept euros par athlète et accompagnant pour les frais de restauration*
- *autorisent le Président du Conseil d'Administration à signer les conventions s'y rattachant.*

DOSSIER N° 2

CSP SUD AGGLO – CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UN BIEN DU SDIS 37

Après en avoir délibéré, les membres du bureau à l'unanimité autorisent le Président du Conseil d'Administration à signer la convention avec Monsieur Stéphane ANGELLIAUME pour la mise à disposition du bien du SDIS 37 issu des produits et déchets de coupe. (annexe n° 1)

DOSSIER N° 3

**CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE LOCAUX ET DE MATERIELS DU CSP DE TOURS
CENTRE A L'ECOLE DE SECOURS ET DE SAUVETAGE D'INDRE-ET-LOIRE (ESS37°)**

Après en avoir délibéré, les membres du bureau à l'unanimité autorisent le Président du Conseil d'Administration à signer la convention avec l'Ecole de Secours et de Sauvetage d'Indre et Loire (ESS 37) afin de mettre à sa disposition des locaux et du matériel du CSP de Tours Centre, moyennant une redevance annuelle de 3 000 € TTC. (annexe n° 2)

DOSSIER N° 4

**CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DES INSTALLATIONS SPORTIVES
DU CSP SUD AGGLO**

Après en avoir délibéré, les membres du bureau à l'unanimité autorisent le Président du Conseil d'Administration à signer la convention de mise à disposition des équipements sportifs du CSP Sud Agglo avec la Police Nationale pour le commissariat de la Ville de Joué-lès-Tours afin de leur permettre d'exercer des activités sportives ou formatives. (annexe n° 3)

DOSSIER N° 5

INDEMNISATION / AUTO ASSURANCE DU SDIS EN MATIERE DE RESPONSABILITE CIVILE

Après en avoir délibéré, les membres du bureau à l'unanimité autorisent le Président du Conseil d'Administration à indemniser :

- *le sapeur-pompier volontaire du CS de Neuillé-Pont-Pierre pour la prise en charge de la réparation de son portable, soit un montant de 80 € TTC.*
- *le sapeur-pompier volontaire du CS du Ridellois pour la prise en charge de la réparation de ses lunettes, soit un montant de 283,90 € TTC.*

DOSSIER N° 6

**REMISE DE PENALITES DE RETARD – MARCHE 2012/1/1
ACQUISITION DE DEUX VEHICULES DE TYPE FPTSR**

Après en avoir délibéré, les membres du bureau à l'unanimité accordent une remise de pénalités à la société GIMAEX correspondant aux 121 jours de retard de livraison de deux véhicules Fourgon Pompe tonnes Secours Routier (FPTSR), soit un montant de 52 060 € net.

DOSSIER N° 7

**REMISE DE PENALITES DE RETARD – MARCHE 2012/1/1
ACQUISITION D'UN VEHICULE DE TYPE FPTL-OD**

Après en avoir délibéré, les membres du bureau à l'unanimité accordent une remise de pénalités à la société GIMAEX correspondants aux 133 jours de retard de livraison d'un véhicule Fourgons Pompe tonnes léger –opérations diverses (FPTL-OD) soit un montant de 24 158 € net.

DOSSIER N° 8

**CONVENTIONS FINANCIERES RELATIVES AUX TRANSPORTS SMUR DU CHU DE CHINON,
DU CHU D'AMBOISE/CHÂTEAU RENAULT ET DU CHU DE TOURS**

Après en avoir délibéré, les membres du bureau à l'unanimité autorisent le Président du Conseil d'Administration à signer les nouvelles conventions avec les centres hospitaliers de Tours, Amboise/Château Renault et Chinon pour le paiement des transports SMUR réalisés par le SDIS 37. Cette convention prend effet au 1^{er} janvier 2016 pour une durée de quatre ans, soit jusqu'au 31 décembre 2019. (annexe n° 4)

DOSSIER N° 9

**CONVENTION FINANCIERE RELATIVE AUX TRANSPORTS SANITAIRES REALISES PAR LE
SDIS 37 EN CAS DE CARENCE CONSTATEE DES TRANSPORTEURS SANITAIRES PRIVES**

Après en avoir délibéré, les membres du bureau à l'unanimité autorisent le Président du Conseil d'Administration à signer la nouvelle convention avec le Centre Hospitalier Universitaire de TOURS pour le paiement des transports sanitaires réalisés par le SDIS 37 en cas de carence constatée des transporteurs sanitaires privés. Cette convention prend effet au 1^{er} janvier 2016 pour une durée de quatre ans, soit jusqu'au 31 décembre 2019. (annexe n° 5)

DOSSIER N° 10

**MISE A DIPOSITION DU SDIS D'UN PORTIQUE DE CONTROLE DE LA
CONTAMINATION RADIOLOGIQUE PAR LA DGSCGC**

Après en avoir délibéré, les membres du bureau à l'unanimité autorisent le Président du Conseil d'Administration à signer la convention de mise à disposition du SDIS d'un portique de contrôle de la contamination radiologique par la DGSCGC. (annexe n° 6)

DOSSIER N° 11

ACQUISITION DE FOURGON POMPE TONNE SECOURS ROUTIER (FPTSR)

Après en avoir délibéré, les membres du bureau à l'unanimité autorisent le Président du Conseil d'Administration à lancer la procédure formalisée d'appel d'offres ouvert pour l'acquisition de Fourgon Pompe Tonne Secours Routier (FPTSR) et à signer les documents concernés.

DOSSIER N° 12

**AVENANT N° 1 A LA CONVENTION DE TRANSFERT EN PLEINE PROPRIETE DES BIENS
IMMOBILIERS DU CENTRE DE SECOURS PRINCIPAL DE LOCHES**

Après en avoir délibéré, les membres du bureau à l'unanimité autorisent le Président du Conseil d'Administration à signer l'avenant n°1 à la convention de transfert en pleine propriété des biens immobiliers du Centre de Secours Principal de Loches. (annexe n° 7)

**REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 27 JANVIER 2016**

DOSSIER N° 13

**AVENANT N° 1 A LA CONVENTION DE PARTENARIAT DE FINANCEMENT
PLURIANNUEL ENTRE LE DEPARTEMENT D'INDRE-ET-LOIRE ET LE SDIS 37**

Après en avoir délibéré les membres du Conseil d'Administration, à l'unanimité, autorisent le Président du Conseil d'Administration à signer l'avenant n°1 à la convention de partenariat de financement pluriannuel 2015-2017 entre le Département d'Indre-et-Loire et le SDIS 37, dont le projet est joint en annexe. (annexe n° 8)

DOSSIER N° 14

RAPPORT AU ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2016

Les membres du Conseil d'Administration, après avoir pris connaissance du rapport, prennent acte des orientations budgétaires 2016 telles qu'elles apparaissent dans le document ci-joint. **(annexe n° 9)**

DOSSIER N° 15

**RAPPORT SUR L'EVOLUTION DES CHARGES ET DES RESSOURCES PREVISIBLES
DU SDIS POUR L'EXERCICE 2016**

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'Administration, à l'unanimité :

- approuvent le présent rapport sur l'évolution des ressources et des charges prévisibles du SDIS pour l'exercice 2016.

- adoptent, telles qu'elles figurent dans les annexes Tableau des autorisations de programme du programme prévisionnel immobiliers (PPI) 2009-2019 et Tableau des autorisations de programme du programme prévisionnel des Equipements jointes au rapport, les autorisations de programme 2016. **(annexe n° 10)**

DOSSIER N° 16

**DESIGNATION D'UN NOUVEAU MEMBRE SUPPLEANT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE DE GESTION D'INDRE-ET-LOIRE**

Après en avoir délibéré les membres du Conseil d'Administration, à l'unanimité, approuvent la désignation de Mme Isabelle PAIN, membre suppléant, pour siéger au Conseil d'Administration du Centre de Gestion d'Indre-et-Loire.

Membre titulaire	Membre suppléant
Mme Brigitte DUPUIS	Mme Isabelle PAIN

**RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 26 FEVRIER 2016**

DOSSIER N° 17

**CHANGEMENT DE PRESIDENCE AU CONSEIL DEPARTEMENTA
DESIGNATION DU PRESIDENT DU CASDIS – COMPOSITION DU BUREAU**

Après en avoir délibéré les membres du Conseil d'Administration, à l'unanimité approuvent la reconduction de la composition du Bureau du SDIS telle que votée en séance du 26 mai 2015, à savoir :

- Président : M. Alexandre CHAS
- Premier Vice-Président : M. Cédric DE OLIVEIRA, chargé des finances
- Deuxième Vice-Président : Mme Brigitte DUPUIS, chargé du personnel
- Troisième Vice-Président : M. Olivier LEBRETON, chargé des équipements et des bâtiments
- Membre du Bureau : Mme Martine CHAIGNEAU

DOSSIER N° 18

COMPOSITION DES DIFFERENTES COMMISSIONS DU SDIS

Après en avoir délibéré les membres du Conseil d'Administration, à l'unanimité approuvent la reconduction de la composition des différentes commissions du SDIS telles que votées en séances des 26 mai 2015 et 27 janvier 2016 :

LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES :

- le représentant légal de l'établissement, c'est-à-dire le Président du Conseil d'Administration M. Alexandre CHAS ou son représentant, M. Olivier LEBRETON,

- 2 membres de l'organe délibérant :

- ♦ M. Cédric DE OLIVEIRA et Mme Jocelyne COCHIN, titulaires
- ♦ M. Thomas GELFI et M. Pierre-Alain ROIRON, suppléants.

LES COMMISSIONS ADMINISTRATIVES PARITAIRES :

Président : M. Alexandre CHAS	Ou son représentant : Mme Brigitte DUPUIS
TITULAIRES	SUPPLEANTS
Mme Isabelle PAIN	Mme Nathalie TOURET
Mme Martine CHAIGNEAU	M. Jean-Pierre GASCHET
M. Olivier LEBRETON	Mme Dominique SARDOU
M. Cédric DE OLIVEIRA	Mme Jocelyne COCHIN

LE COMITE TECHNIQUE :

PRÉSIDENT : M. Alexandre CHAS	Ou son représentant : Mme Brigitte DUPUIS
TITULAIRES	SUPPLEANTS
M. Olivier LEBRETON	Mme Nathalie TOURET
Mme Martine CHAIGNEAU	M. Jean-Pierre GASCHET
DD SIS	DDA
DAFRH	GRH
DUT	DST

LE COMITÉ CONSULTATIF DES SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES :

PRÉSIDENT : M. Alexandre CHAS	Ou son représentant : Mme Brigitte DUPUIS
TITULAIRES	SUPPLEANTS
M. Olivier LEBRETON	Mme Nathalie TOURET
Mme Martine CHAIGNEAU	M. Jean-Pierre GASCHET
Mme Isabelle PAIN	Mme Dominique SARDOU
DD SIS	DDA
DAFRH	GRH
DUT	DST

LE COMITE D'HYGIENE, DE SECURITE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL

PRÉSIDENT : M. Alexandre CHAS	Ou son représentant : Mme Brigitte DUPUIS
TITULAIRES	SUPPLEANTS
M. Olivier LEBRETON	Mme Nathalie TOURET
Mme Martine CHAIGNEAU	M. Jean-Pierre GASCHET
DD SIS	DDA
DAFRH	GRH
DST	DUT

LA COMMISSION DE RÉFORME COMPÉTENTE A L'ÉGARD DES SAPEURS-POMPIERS PROFESSIONNELS ET DES PERSONNELS ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Mme Brigitte DUPUIS	Mme Nathalie TOURET
	M. Jean-Pierre GASCHET
M. Olivier LEBRETON	Mme Dominique SARDOU
	Mme Jocelyne COCHIN

LA COMMISSION DE RÉFORME COMPÉTENTE À L'ÉGARD DES SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES :

TITULAIRE	SUPPLEANT
Mme Brigitte DUPUIS	Mme Nathalie TOURET

LES MEMBRES SIEGEANT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE DE GESTION D'INDRE-ET-LOIRE

TITULAIRE	SUPPLEANT
Mme Brigitte DUPUIS	Mme Isabelle PAIN

LES MEMBRES DE LA COMMISSION DE SUIVI DU COMITE DES ŒUVRES SOCIALES

Membre titulaire	Membre suppléant
M. Cédric DE OLIVEIRA	Mme Brigitte DUPUIS

DOSSIER N° 19

DELEGATION D'ATTRIBUTIONS DONNEE AU BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Après en avoir délibéré, conformément à l'article L.1424-27 du CGCT, le Conseil d'Administration, à l'unanimité, décide

- dans la limite des crédits votés par le Conseil d'Administration
- et dans le respect de la législation et de la réglementation en vigueur et des modalités particulières qu'il aurait pu déterminer,

de donner délégation au bureau en vue de régler toute question relative à l'administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours d'Indre-et-Loire, à l'exception des délibérations visées par les articles L. 1612-1 et suivants, L.1612-20, L. 1620-20, L. 1424-26 et L. 1424-35 du CGCT.

L'étendue de la délégation d'attribution au Bureau permettra **notamment** :

I - Dans le domaine de l'administration générale

- Conclure et réviser les contrats ou conventions de toute nature, et en particulier ceux liés aux assurances, aux maintenances, aux entretiens divers ou à des prestations de service.
- Conclure, modifier :
 - les conventions de toute nature avec des tiers.
 - les conventions ou avenants relatifs aux conventions de transfert et de fonctionnement des centres de secours, les affectations et les désaffectations de biens.
 - les conventions d'occupation précaires du domaine public ou des conventions d'occupation de domaines privés.
- Autoriser le recours à l'arbitrage des tiers
- Conclure et réviser tout acte administratif consécutif à des cessions ou des acquisitions d'immeubles.
- Conclure et réviser tout bail, en qualité de preneur ou de bailleur, ou toute convention d'occupation, d'utilisation, de mise à disposition des biens meubles ou immeubles, procédures de résiliation et si nécessaire les règlements des litiges liés à ces contrats ou conventions.
- Mettre à la réforme de matériels et mobiliers, vente de matériels et mobiliers réformés.
- Décider d'introduire une action en justice tant en demande qu'en défense, d'exercer toutes les voies de recours et de désigner avocats, conseils, experts.
- Autoriser le déplacement des élus en mandat spécial

II – Dans le domaine des affaires financières :

- Prendre toute décision relative à la gestion de la dette notamment pour changement de taux, remboursements anticipés d'emprunts, renégociation d'emprunts et toutes autres opérations afférentes à la dette.
- Autoriser la conclusion des contrats d'ouverture d'une ligne de trésorerie.

➤ Fixer les tarifications de toutes les prestations payantes, notamment avec les sociétés d'autoroutes, les centres hospitaliers, les agences régionales hospitalières et avec les tiers.

➤ Fixer les tarifs et la prise en charge des frais à l'occasion de stages formation et conclure les conventions s'y rapportant.

➤ Créer, modifier ou supprimer des régies d'avances et de recettes.

➤ Se prononcer sur les demandes de remise de pénalité, de remise gracieuse de dettes et les admissions en non valeur.

➤ Fixer un seuil unitaire en dessous duquel une immobilisation de faible valeur est amortissable en un an.

➤ Décider qu'un bien meuble qui ne figure pas dans la nomenclature actualisée des biens meubles et dont le montant est inférieur au seuil fixé par arrêté interministériel, puisse être imputé en section d'investissement.

➤ Fixer des modalités d'application des dispositions issues de l'instruction budgétaire et comptable M 61.

III – Dans le domaine des Marchés Publics

En application du Code des Marchés Publics,

➤ Prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement de tout marché passé en application d'une procédure formalisée (procédure d'appel d'offres, de dialogue compétitif, de marché négocié,...) y compris les avenants y afférents,

➤ Approbation, après consultation, de convention de délégation de maîtrise d'ouvrage et les éventuelles révisions.

IV – Dans le domaine de la gestion des personnels et de la formation

➤ Autoriser la création d'emplois saisonniers, de contrats à durée déterminée pour besoins occasionnels, de contrats d'emplois civiques et de contrats d'avenirs ainsi que les contrats d'accompagnement dans l'emploi (CAE).

➤ Fixer, en application des textes en vigueur, les frais de déplacement des personnels et approuver éventuellement les conventions de formation professionnelle.

➤ Fixer les montants des prestations sociales de personnels.

➤ Fixer les modalités d'organisation des concours, notamment pour le recrutement de Sapeurs-Pompiers Professionnels.

➤ Fixer, dans les conditions des textes en vigueur, les montants des vacations horaires des sapeurs-pompiers volontaires, notamment modifier, ajouter ou retirer une activité indemnisable figurant dans le règlement intérieur des indemnisations approuvé par le Conseil d'Administration du 6 décembre 2001.

➤ Examiner et décider de toute question intéressant les administrateurs du Service Départemental d'Incendie et de Secours d'Indre-et-Loire dans le cadre des rémunérations, formations, déplacements, indemnités et frais résultant de l'exercice de leur mandat d'élus et notamment approuver les mandats spéciaux des administrateurs.

➤ Approuver et réviser, après consultation des instances paritaires, les protocoles d'accord avec les personnels et les règlements intérieurs.

➤ Examiner et décider de toute question intéressant l'activité et la carrière des sapeurs-pompiers volontaires, à l'exception de celle ayant une incidence financière.

Ces délégations s'entendent sans préjudice des habilitations dont le Président dispose dans le cadre de ses compétences générales d'administration ou compétences déléguées.

Enfin, dans le cadre des délégations d'attribution accordées par le Conseil d'Administration au Bureau et au Président, le Président aura autorisation de signer les actes afférents à l'ensemble des procédures concernées.

DOSSIER N° 20

DELEGATION D'ATTRIBUTION DONNEE AU PRESIDENT PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'Administration, à l'unanimité, approuvent la délégation à confier au Président, pendant la durée de son mandat et dans la limite des crédits inscrits au budget, à l'effet de :

- procéder à la réalisation des emprunts destinés au financement des investissements prévus par le budget et passer à cet effet les actes nécessaires, avec pouvoir notamment, de fixer le taux, le montant et la durée des amortissements, de choisir les établissements financiers et d'exercer les éventuelles options prévues par les contrats de prêt.

- prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des accords-cadres et des marchés de travaux, de fournitures et de services pouvant être passés selon une procédure adaptée (articles 28 et 30 du Code des marchés publics), y compris la passation d'avenants dans le respect des textes en vigueur.

- fixer les rémunérations et régler les frais et honoraires des avocats, notaires, huissiers de justice et experts.

- signer les conventions de formation et de site de manœuvre

- signer les conventions de mise à disposition de locaux du CEFOR à l'égard des tiers

DOSSIER N°21

TRANSFORMATIONS DE POSTES AU TITRE DE L'ANNEE 2016

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'Administration, à l'unanimité, autorisent Monsieur le Président à :

- transformer les postes susvisés au titre de l'année 2016
- signer les arrêtés correspondants
- adopter le tableau des effectifs approuvé au 1^{er} janvier 2016 tel qu'il figure en annexe. (**annexe n° 11**)

DOSSIER N°22

PROJET DE BUDGET PRIMITIF 2016 (**annexe n° 12**)

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'Administration, à l'unanimité,

• **adoptent le budget 2016 et ses annexes**, d'un montant total de **61 949 000 € dont 19 172 000 € en section d'investissement et 42 777 000 € en section de fonctionnement.**

- **attribuent les subventions de fonctionnement** suivantes au chapitre 65 :
 - au Comité des Œuvres Sociales, 136 200 €
 - à l'Union des sapeurs-pompiers de la Région Centre, 1 000 €
 - à l'Union Départementale des sapeurs-pompiers, 77 000 €
 - à l'Association Musicale des sapeurs-pompiers, 35 600 €
 - à l'œuvre des Pupilles Orphelins des sapeurs-pompiers de France, 2 000 €
- attribuent des **subventions d'équipement** (chapitre 204) d'un montant global de **47 500 €**
- votent pour les autorisations de programmes déjà ouvertes :
 - les **révisions** des enveloppes d'un montant global de **- 1 048 081,59 €**
 - les **crédits de paiement des opérations d'investissement** pour un montant global 2016 de **3 953 489,75 €** dont des programmes d'équipement d'un montant global de **768 052,06 €** tels qu'ils apparaissent aux pages 19 et 50 de la 3^{ème} partie (les maquettes budgétaires du BP 2016) du rapport de présentation.

DOSSIER N°23

**AVENANT N° 1 A LA CONVENTION DU RESEAU SANTE SECURITE
DES SDIS DU GRAND CENTRE**

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'Administration, à l'unanimité, autorisent Monsieur le Président à signer l'avenant n° 1 à la convention du Réseau Santé Sécurité des SDIS du grand centre (R3SGC) (annexe n° 13)

**REUNION DU BUREAU
DU 31 MARS 2016**

DOSSIER N°24

**DEMANDE D'UTILISATION DU DROIT INDIVIDUEL A LA FORMATION ET
D'UNE PRISE EN CHARGE FINANCIERE D'UNE FORMATION**

Après en avoir délibéré, les membres du bureau à l'unanimité, émettent un avis défavorable à la demande du sapeur-pompier professionnel concernant l'utilisation de son Droit Individuel à la Formation pour participer à un stage intitulé « module complémentaire SSIAP1 » ainsi que pour sa prise en charge financière d'un montant de 690 euros.

DOSSIER N°25

DEMANDE DE PRISE EN CHARGE FINANCIERE D'UNE FORMATION

Après en avoir délibéré, les membres du bureau à l'unanimité, émettent un avis défavorable à la demande d'un sapeur-pompier professionnel concernant la prise en charge financière d'un stage préalable à l'installation d'une auto entreprise.

DOSSIER N°26

**INTERVENTION A TITRE EXPERIMENTAL DU SDIS DANS LE CADRE
DES TEMPS D'ACTIVITES PERISCOLAIRES (TAP)**

Après en avoir délibéré, les membres du bureau à l'unanimité :

- *approuvent le principe de l'intervention du SDIS à titre expérimental dans le cadre des Temps d'Activités Périscolaires dans les écoles élémentaires du département pour l'année scolaire 2016-2017*
- *approuvent la tarification de 40 € TTC par séance ou la gratuité dans le cadre de conventions de partenariat*
- *autorisent le Président du Conseil d'Administration à signer les conventions s'y rattachant.*

DOSSIER N°27

MAJORATION DE L'INDEMNISATION DE DEUX STAGIAIRES A TITRE DEROGATOIRE

Après en avoir délibéré, les membres du bureau à l'unanimité acceptent, à titre dérogatoire, d'indemniser deux stagiaires accueillis au SDIS 37 du 19 février au 13 juin 2016, pour un volume horaire de 200 heures, sur la base de 15 % du plafond horaire de la sécurité sociale.

DOSSIER N°28

**MODALITES DES DROITS A CONGES ET AUTORISATIONS D'ABSENCE
DES ETUDIANTS STAGIAIRES**

Après en avoir délibéré, les membres du bureau à l'unanimité, décident d'appliquer les droits à congés et autorisations d'absence pour les étudiants stagiaires dans les conditions suivantes :

- *pour les stages dont la durée est supérieure ou égale à 2 mois : à la demande du stagiaire dans la limite maximale de 2 jours/mois ;*
- *pour les stages d'une durée inférieure à 2 mois : aucun jour de congé / autorisation d'absence ;*
- *ces congés n'ouvrent pas droit à rémunération.*

DOSSIER N°29

**INDEMNISATION DE TROIS AGENTS DANS LE CADRE
DE LA PROTECTION FONCTIONNELLE**

Après en avoir délibéré, les membres du bureau à l'unanimité, autorisent le Président du Conseil d'Administration à verser la somme de 1 202 euros aux sapeurs-pompiers professionnels victimes d'une agression lors de l'intervention du 21 avril 2012 et de se subroger aux droits des victimes pour obtenir de l'agresseur le remboursement des sommes versées.

DOSSIER N°30

INDEMNISATION / AUTO ASSURANCE DU SDIS EN MATIERE D'ASSURANCE AUTOMOBILE

Après en avoir délibéré, les membres du bureau à l'unanimité, autorisent le Président du Conseil d'Administration à indemniser la SARL BARTHES pour un montant de 229,42 euros TTC correspondant au remplacement du feu arrière de l'ambulance, endommagé par un VSAV du SDIS lors d'une intervention.

DOSSIER N°31

INDEMNISATION / AUTO ASSURANCE DU SDIS EN MATIERE DE RESPONSABILITE CIVILE

Après en avoir délibéré, les membres du bureau à l'unanimité, autorisent le Président du Conseil d'Administration à indemniser un sapeur-pompier du SDIS pour un montant de 20 euros TTC, afin de prendre en charge la facture de remplacement du feu arrière de son véhicule endommagé par un bien du SDIS.

DOSSIER N°32

CONVENTION POUR PRESTATIONS DITES DE PROXIMITE AVEC LA COMMUNE DE BOURGUEIL

Après en avoir délibéré, les membres du bureau à l'unanimité, autorisent le Président du Conseil d'Administration à signer la convention pour prestations dites de proximité avec la commune de Bourgueil. La convention prend effet au 1^{er} avril 2016 et sera reconduite annuellement, pour une durée ne pouvant excéder quatre ans. (annexe n° 14)

DOSSIER N°33

**CONVENTION DE GROUPEMENT DE COMMANDES POUR L'ACHAT DE FOURNITURES A
DESTINATION DES PHARMACIES A USAGE INTERNE (annexe n° 15)**

Après en avoir délibéré, les membres du bureau à l'unanimité :

- *approuvent le principe de groupement de commandes afin d'acquérir des produits à destination des pharmacies à usage interne (PUI)*
- *autorisent le Président du Conseil d'Administration à signer la convention de groupement de commandes pour l'achat de fournitures à destination des pharmacies à usage interne ;*
- *autorisent le Président du Conseil d'Administration à exécuter le marché à hauteur des besoins propres au SDIS 37, conformément aux clauses contractuelles et à signer les reconductions, avenants ou résiliations éventuels*

DOSSIER N°34

**CONVENTION D'UTILISATION DES INSTALLATIONS SPORTIVES DE LA COMMUNAUTE DE
COMMUNES DE GATINE ET CHOISILLES**

Après en avoir délibéré, les membres du bureau à l'unanimité autorisent le Président du Conseil d'Administration à signer la convention d'utilisation des installations sportives de la Communauté de communes de Gâtine et Choisilles pour une durée d'un an. (annexe n° 16)

DOSSIER N°35

**CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE LOCAUX DE
L'ANCIEN DE SECOURS DE LIGUEIL**

Après en avoir délibéré, les membres du bureau à l'unanimité autorisent le Président du Conseil d'Administration à signer la convention de mise à disposition des locaux de l'ancien centre de secours de Ligueil avec la commune de LIGUEIL pour une durée de trois mois renouvelable une fois. La commune y effectuera les travaux préalables à l'installation des services techniques communaux dans l'attente du transfert de propriété. (annexe n° 17)

DOSSIER N°36

CONVENTION D'UTILISATION DU GYMNASE DU COLLEGE DE NEUILLE PONT PIERRE

Après en avoir délibéré, les membres du bureau à l'unanimité autorisent le Président du Conseil d'Administration à signer la convention d'utilisation du gymnase du collège du Parc de Neuillé-Pont-Pierre afin de permettre aux sapeurs-pompiers volontaires et aux jeunes sapeurs-pompiers de bénéficier de la préparation au test d'athlétisme. (annexe n° 18)

DOSSIER N°37

**MISE A DISPOSITION EXCEPTIONNELLE DE LOGEMENTS DU PARC
DU SDIS D'INDRE ET LOIRE**

Après en avoir délibéré, les membres du bureau à l'unanimité autorisent le Président du Conseil d'Administration à renouveler le bail d'occupation d'un bien du SDIS avec deux agents du SDIS pour une durée de trois mois renouvelable une seule fois.

DOSSIER N°38

**CONVENTION ENTRE LE SDIS D'INDRE-ET-LOIRE ET LE COMITE DES ŒUVRES SOCIALES
DU SDIS D'INDRE-ET-LOIRE POUR LA MISE A DISPOSITION D'UN AGENT**

Après en avoir délibéré, les membres du bureau à l'unanimité autorisent le Président du Conseil d'Administration à signer la convention de mise à disposition d'un agent avec le Comité des Œuvres Sociales du SDIS d'Indre-et-Loire. (annexe n° 19)

DOSSIER N°39

**CONVENTION ENTRE LE SDIS D'INDRE-ET-LOIRE ET L'UNION DEPARTEMENTALE DES
SAPEURS-POMPIERS D'INDRE-ET-LOIRE POUR LA MISE A DISPOSITION D'UN AGENT**

Après en avoir délibéré, les membres du bureau à l'unanimité autorisent le Président du Conseil d'Administration à signer la convention de mise à disposition d'un agent avec l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers d'Indre-et-Loire. (annexe n° 20)

DOSSIER N°40

FOURNITURE D'ENERGIE – ADHESION A LA CENTRALE D'ACHAT APPROLYS (ANNEXE N° 21)

Après en avoir délibéré, les membres du bureau à l'unanimité :

- approuvent l'adhésion du SDIS 37 au GIP Centrale d'achat APPROLYS ;
- acceptent les termes de la convention constitutive du GIP présentée à l'Assemblée Générale et annexée à la présente délibération ;
- autorisent le Président du CASDIS à signer le courrier valant signature de la convention constitutive et adhésion au GIP APPROLYS ;
- confère délégation de compétence/pouvoir au Président à l'effet de recourir à la centrale d'achat APPROLYS, dans les conditions fixées par la convention constitutive et les conditions générales de recours, et de prendre dans ce cadre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés, accords-cadres et de leurs avenants éventuels, nécessaires à la satisfaction des besoins du SDIS ;
- inscrivent pour l'année 2016 les crédits nécessaires au paiement de la cotisation annuelle (50 €)

DOSSIER N°41

**INDEMNISATION / AUTO ASSURANCE DU SDIS EN MATIERE
DE RESPONSABILITE CIVILE**

Après en avoir délibéré, les membres du bureau, à l'unanimité, autorisent le Président du Conseil d'Administration à indemniser un engagé civique du SDIS 37 pour un montant de 71 euros afin de prendre en charge la facture de remplacement de son téléphone portable volé dans le cadre de l'exercice de sa mission.

DOSSIER N°42

**AUTORISATION DU PRESIDENT D'ESTER EN JUSTICE AU NOM DU SDIS 37
DEPOT DE PLAINTE DU 29/02/2016**

Après en avoir délibéré, les membres du bureau, à l'unanimité :

- autorisent le Président du Conseil d'Administration à ester en justice devant le Tribunal de Grande Instance de Tours (Tribunal Correctionnel) suite à l'agression subie par les sapeurs-pompiers du centre de secours de Loches lors de l'intervention du 29 février 2016 ;

- valident la désignation de Maître CEBRON DE LISLE pour représenter les intérêts du SDIS dans cette affaire.

DOSSIER N°43

**AUTORISATION DU PRESIDENT D'ESTER EN JUSTICE AU NOM DU SDIS 37
DEPOT DE PLAINTE DU 16/12/2014**

Après en avoir délibéré, les membres du bureau, à l'unanimité :

- autorisent le Président du Conseil d'Administration à ester en justice devant le Tribunal pour enfants de Tours suite à l'agression subie par les sapeurs-pompiers du centre de secours de Chinon lors de l'intervention du 16 décembre 2014 ;

- valident la désignation de Maître CEBRON DE LISLE pour représenter les intérêts du SDIS dans cette affaire.

DOSSIER N°44

**AUTORISATION DU PRESIDENT D'ESTER EN JUSTICE AU NOM DU SDIS 37
DEPOT DE PLAINTE POUR VOLS DANS LES CIS**

Après en avoir délibéré, les membres du bureau, à l'unanimité :

- autorisent le Président du Conseil d'Administration à ester en justice devant le Tribunal de Grande Instance de Tours suite aux vols perpétrés en 2015 et 2016 dans plusieurs centre de secours d'Indre-et-Loire ;

- valident la désignation de Maître CEBRON DE LISLE pour représenter les intérêts du SDIS dans cette affaire.

DOSSIER N°45

**CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UN BATIMENT POUR
LE CENTRE DE PREMIERE INTERVENTION DE HUISMES – AVENANT N° 1**

Après en avoir délibéré, les membres du bureau, à l'unanimité, autorisent le Président du Conseil d'Administration à signer l'avenant n° 1 à la convention de mise à disposition du SDIS d'Indre-et-Loire des biens immobiliers affectés au fonctionnement du CPI de Huismes, afin de mettre à la disposition du SDIS un garage d'une superficie de 16 m² attenant au centre de secours. (annexe n° 22)

**REUNION DU BUREAU
DU 26 MAI 2016**

DOSSIER N°46

CONVENTION FINANCIERE RELATIVE AUX TRANSPORTS SMUR DU CHU DE TOURS

Après en avoir délibéré, les membres du bureau, à l'unanimité, autorisent le Président du Conseil d'Administration à signer la convention financière relative aux transports SMUR réalisés par le SDIS 37 au profit du CHU de TOURS. (annexe n° 23)

DOSSIER N°47

**CONVENTION FINANCIERE RELATIVE AUX TRANSPORTS SANITAIRES REALISES PAR LE SDIS 37
EN CAS DE CARENCE CONSTATEE DES TRANSPORTEURS SANITAIRES PRIVES**

Après en avoir délibéré, les membres du bureau, à l'unanimité, autorisent le Président du Conseil d'Administration à signer la convention financière relative aux transports sanitaires réalisés par le SDIS 37 en cas de carence constatée des transporteurs sanitaires privés (annexe n° 24)

DOSSIER N°48

DISPENSE D'AUTORISATION POUR LES ACTES DE POURSUITE

Après en avoir délibéré, les membres du bureau, à l'unanimité,

- accordent à compter du 1^{er} avril 2016 à Madame DEBLAIS, Payeur Départemental, une dispense permanente d'autorisation des actes de poursuites jusqu'à la saisie-vente (hors les ventes immobilières qui demeurent soumises à autorisation préalable) ;

- autorisent le Président du Conseil d'Administration à signer tous les documents relatifs à cette dispense.

DOSSIER N°49

**CONVENTION ENTRE LE CONSEIL DEPARTEMENTAL D'INDRE-ET-LOIRE ET LE SDIS 37
POUR DES TRAVAUX D'IMPRIMERIE POUR L'ANNEE 2016**

Après en avoir délibéré, les membres du bureau, à l'unanimité, autorisent le Président du Conseil d'Administration à signer la nouvelle convention avec le Conseil Départemental d'Indre-et-Loire pour la réalisation des travaux de reprographie du service d'incendie et de secours pour l'année 2016. (annexe n° 25)

DOSSIER N°50

AVENANT N° 2 A LA CONVENTION DE VIABILISATION AU PROFIT DE LA COMMUNE DE LIGUEIL

Après en avoir délibéré, les membres du bureau, à l'unanimité, autorisent le Président du Conseil d'Administration à signer l'avenant n°2 à la convention de viabilisation portant modification parcellaire au profit de la commune de Ligueil, ainsi que tous les documents notariés se rapportant à cette transaction. (annexe n° 26)

**REUNION DU BUREAU
DU 22 JUIN 2016**

DOSSIER N°51

AUTORISATION DU PRESIDENT D'ESTER EN JUSTICE AU NOM DU SDIS 37

Après en avoir délibéré, les membres du bureau, à l'unanimité :

- autorisent le Président du Conseil d'Administration à ester en justice devant le Tribunal Correctionnel de Tours pour l'agression dont ont été victimes les sapeurs-pompiers lors de l'intervention du 22 février 2016.*
- valident la désignation de Maître CEBRON DE LISLE pour représenter les intérêts du SDIS et des sapeurs-pompiers dans cette affaire.*

DOSSIER N°52**AUTORISATION DU PRESIDENT D'ESTER EN JUSTICE AU NOM DU SDIS 37**

Après en avoir délibéré, les membres du bureau, à l'unanimité :

- autorisent le Président du Conseil d'Administration à ester en justice devant le Tribunal de Grande Instance de Tours afin de demander le remboursement des frais de réparations et d'immobilisation du véhicule du SDIS endommagé le 25 mars 2016
- valident la désignation de Maître CEBRON DE LISLE pour représenter les intérêts du SDIS dans cette affaire

DOSSIER N°53**AVENANT N° 1 A LA CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DU CS DE MANTHELAN**

Après en avoir délibéré, les membres du bureau, à l'unanimité, autorisent le Président du Conseil d'administration à signer l'avenant n° 1 à la convention de mise à disposition du centre de secours de MANTHELAN afin de répartir les consommations d'eau et d'électricité au prorata des surfaces occupées par le centre de secours et la maison des associations. **(annexe n° 27)**

DOSSIER N°54**INDEMNISATION / AUTO ASSURANCE DU SDIS EN MATIERE DE RESPONSABILITE CIVILE**

Après en avoir délibéré, les membres du bureau, à l'unanimité, autorisent le Président du Conseil d'administration à indemniser les sapeurs-pompiers volontaires pour un montant de 940,16 euros TTC pour le sapeur-pompier de CERE LA RONDE et 189,50 euros TTC pour le sapeur-pompier du VAL DE DEME correspondant au restant à charge du remplacement de leurs lunettes cassées lors d'une manœuvre effectuée en avril 2016.

DOSSIER N°55**INDEMNISATION / AUTO ASSURANCE DU SDIS EN MATIERE DE RESPONSABILITE CIVILE**

Après en avoir délibéré, les membres du bureau, à l'unanimité, autorisent le Président du Conseil d'administration à indemniser le particulier pour un montant de 50 € TTC afin de prendre en charge les frais de réparation du portable endommagé lors de l'intervention des sapeurs-pompiers.

DOSSIER N°56**INDEMNISATION / AUTO ASSURANCE DU SDIS EN MATIERE DE RESPONSABILITE CIVILE**

Après en avoir délibéré, les membres du bureau, à l'unanimité, autorisent le Président du Conseil d'administration à indemniser le particulier pour un montant de 560,70 € TTC afin de prendre en charge les frais de réparation de la porte endommagée lors de l'intervention des sapeurs-pompiers.

DOSSIER N°57**VENTES N° 1 DE VEHICULES ET EQUIPEMENTS**

Après en avoir délibéré, les membres du bureau, à l'unanimité, autorisent la vente pour 60 € du véhicule dont les caractéristiques figurent ci-après :

N° Paerie	N° interne SDIS	Désignation	Marque	Type	Désignation opérationnelle	Immat.	KM	Imputation
1999-00791	1999-00010	1 106 COLOR PEUGEOT 1.1E 5P	Peugeot	106	VLR	6450VW37	200000	21561

La valeur d'acquisition (VA), amortissement cumulé et valeur nette comptable (VNC) au 31/12/2016, du bien vendu, s'élèvent aux sommes suivantes :

ARTICLE	Valeur d'acquisition	Annuité	Amortissement opéré au 31/12/2016	VNC au 31/12/2016	Prix de vente	Plus-value
S/total article 21561	8 946,94 €	0,00 €	8 946,94 €	0,00 €	60,00 €	60,00 €
TOTAL	8 946,94 €	0,00 €	8 946,94 €	0,00 €	60,00 €	60,00 €

CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DES LOCAUX DU CSP DE CHINON POUR LE TOURNAGE D'UN FILM

Après en avoir délibéré, les membres du bureau, à l'unanimité, autorisent le Président à signer, avec la Société « Empreinte Digitale » la convention de mise à disposition de locaux du CSP de Chinon pour le tournage d'un film pour la période du 16 juin au 21 juin 2016. (**annexe n° 28**)

La société de Production « EMPREINTE DIGITALE » versera au SDIS 37 la somme forfaitaire de 500 euros TTC en contrepartie de la mise à disposition.

**RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 22 JUIN 2016**

ACTUALISATION DES REPRESENTANTS DU CONSEIL DEPARTEMENTAL AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SDIS 37

Les membres du Conseil d'Administration prennent acte de la nouvelle composition des représentants du Conseil Départemental au Conseil d'Administration du SDIS.

TITULAIRES	SUPPLÉANTS
<p>M. Jean-Gérard PAUMIER <i>Canton de St Pierre-des-Corps</i></p> <p>M. Alexandre CHAS <i>Canton de Ballan-Miré</i></p> <p>M. Olivier LEBRETON <i>Canton de Tours 3</i></p> <p>Mme Brigitte DUPUIS <i>Canton de Château-Renault</i></p> <p>M. Eric LOIZON <i>Canton de Chinon</i></p> <p>M. Gérard DUBOIS <i>Canton de Descartes</i></p> <p>M. Jean-Pierre GASCHET <i>Canton de Château-Renault</i></p> <p>Mme Jocelyne COCHIN <i>Canton de Bléré</i></p> <p>Mme Martine CHAIGNEAU <i>Canton de Langeais</i></p>	<p>Mme Nathalie TOURET <i>Canton de Ballan-Miré</i></p> <p>M. Etienne MARTEGOUTTE <i>Canton de Ste Maure-de-Touraine</i></p> <p>Mme Geneviève GALLAND <i>Canton de Descartes</i></p> <p>Mme Cécile CHEVILLARD <i>Canton de Tours 1</i></p> <p>M. Thomas GELFI <i>Canton de Tours 4</i></p> <p>M. Judicaël OSMOND <i>Canton de Joué-lès-Tours</i></p> <p>Mme Mounia HADDAD <i>Canton de St Pierre-des-Corps</i></p> <p>Mme Dominique SARDOU <i>Canton de St Cyr-sur-Loire</i></p> <p>M. Patrick BOURDY <i>Canton de Montlouis-sur-Loire</i></p>

COMPTE ADMINISTRATIF 2015

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'Administration, hors la présence du Président,

- arrêtent le compte de gestion du Payeur Départemental,

- approuvent à l'unanimité le Compte Administratif 2015 dont les résultats se présentent comme suit, en conformité avec le compte de gestion du Payeur Départemental : (**annexe n° 29**)

EXECUTION DU BUDGET

	Mandats émis	Titre émis	Reprise des Résultats Antérieurs	Résultat cumulé ou solde d'exécution (A)
Total du Budget	55 814 942,06 €	58 026 423,06 €	2 988 663,29 €	5 200 144,29 €
Fonctionnement Total	40 415 505,36 €	43 051 853,35 €	3 754 910,28 € (1)	6 391 258,27 €
Investissement Total	15 399 436,70 €	14 974 569,71 €	- 766 246,99 €	- 1 191 113,98 €
Dont 1068		2 435 645,14 €		

(1) :002 : reprise du résultat de fonctionnement de 2014 diminué de l'affectation au 1068.

- procèdent à l'affectation des résultats de l'exercice 2015 au Budget Supplémentaire 2016.

DOSSIER N°61

BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2016

Après en avoir délibéré les membres du Conseil d'Administration, à l'unanimité approuvent :

- le Budget Supplémentaire (BS) qui s'équilibre en dépenses et recettes en section de fonctionnement à la somme de 3 861 760,32 € et en section d'investissement 2 614 445,62 €, tel qu'il est présenté dans les maquettes comptables ci-jointes ; **(annexe n° 30)**

- l'actualisation du tableau des Autorisations de Programmes (AP) et des crédits de paiement des opérations listées ;

DOSSIER N°62

NEUTRALISATION BUDGETAIRE 2016

Après en avoir délibéré les membres du Conseil d'Administration, à l'unanimité autorisent le Président à procéder à la neutralisation budgétaire de l'amortissement des bâtiments publics pour l'exercice 2016.

Ainsi, le montant total de la neutralisation pour l'exercice 2016 s'élève à 1 080 000 € répartis de la façon suivante :

- 200 000 € pour l'imputation 21311
- 690 000 € pour l'imputation 21312
- 120 000 € pour l'imputation 214
- 70 000 € pour l'imputation 21318

DOSSIER N°63

AJUSTEMENTS DE L'ORGANIGRAMME DU SDIS 37

Après en avoir délibéré les membres du Conseil d'Administration, à l'unanimité approuvent les ajustements de l'organigramme du SDIS 37 tels qu'ils figurent en annexe avec une mise en application à compter du 1^{er} juillet 2016. **(annexe n° 31)**

DOSSIER N°64

IDENTIFICATION D'UN EMPLOI DE DIRECTION

Après en avoir délibéré les membres du Conseil d'Administration, à l'unanimité approuvent la qualification d'emploi de direction pour le poste de chef de groupement occupant les fonctions de Directeur de la Formation et du Sport. **(annexe n° 32)**

DOSSIER N°65

PRESENTATION DU BILAN SOCIAL

Les membres du Conseil d'Administration, prennent acte de l'établissement du recueil de données correspondant au bilan social de l'année 2015. **(annexe n° 33)**

DOSSIER N°66

DESIGNATION DE REPRESENTANTS POUR SIEGER A LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES DU GROUPEMENT DE COMMANDES POUR L'ACHAT DE FOURNITURES A DESTINATION DES PHARMACIES A USAGE INTERIEUR

Après en avoir délibéré les membres du Conseil d'Administration, à l'unanimité, désignent, pour siéger à la commission d'appel d'offres du groupement de commandes pour l'achat de fournitures à destination des pharmacies à usage interne :

- M. Olivier LEBRETON, membre titulaire
- M. Cédric DE OLIVEIRA, membre suppléant

DOSSIER N°67

**DESIGNATION DE REPRESENTANTS POUR SIEGER A L'ASSEMBLEE GENERALE
DU GROUPEMENT D'INTERET PUBLIC (GIP) APPROLYS**

Après en avoir délibéré les membres du Conseil d'Administration, à l'unanimité, désignent, pour siéger à l'Assemblée Générale du Groupement d'Intérêt Public APPROLYS :

- M. Olivier LEBRETON, membre titulaire
- M. Cédric DE OLIVEIRA, membre suppléant

DOSSIER N°68

**ATTRIBUTION D'UNE INDEMNITE DE CONSEIL A
MADAME LE PAYEUR DEPARTEMENTAL PAR LE SDIS 37**

Après en avoir délibéré les membres du Conseil d'Administration, à l'unanimité, décident d'accorder une indemnité annuelle de conseil au taux de 75% à Madame Chantal DEBLAIS, en application de l'article 5 de l'arrêté interministériel du 12 Juillet 1990.

DOSSIER N°69

**COMMUNICATION POUR INFORMATION DU RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITE
DES SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES POUR L'ANNEE 2016**

Les membres du Conseil d'Administration prennent acte du rapport annuel d'activité des sapeurs-pompiers volontaires pour l'année 2015. (annexe n° 34)

DOSSIER N°70

ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'Administration, à l'unanimité :

- approuvent le dépôt d'une liste unique de candidats à la commission d'appel d'offres
- décident de voter à main levée
- procèdent à l'élection de 5 membres titulaires et 5 membres suppléants pour siéger à la commission d'appel d'offres du SDIS 37 :

MEMBRES TITULAIRES :

- nombre de votants : 13 (1 pouvoir)
 - bulletins blancs ou nuls : 0
 - nombre de suffrages exprimés : 13
 - siège à pourvoir : 5
- **sont élus les membres titulaires** suivants :
- M. DE OLIVEIRA, Mme COCHIN, Mme TOURET, M. GELFI, Mme CHAIGNEAU

MEMBRES SUPPLEANTS :

- nombre de votants : 13 (1 pouvoir)
 - bulletins blancs ou nuls : 0
 - nombre de suffrages exprimés : 13
 - siège à pourvoir : 5
- **sont élus les membres suppléants** suivants :
- M. DUBOIS, M. GASCHET, M. MORETTE, M. LOIZON, Mme PAIN
- adoptent le règlement intérieur de la commission d'appel d'offres joint en annexe.

Le Président du Conseil d'Administration désigne M. Olivier LEBRETON pour le représenter à la présidence de la commission d'appel d'offres.

SUPPRESSION D'UN POSTE BUDGETAIRE DE TECHNICIEN PRINCIPAL 2ÈME CL ET CREATION D'UN POSTE BUDGETAIRE DE REDACTEUR PRINCIPAL 2ÈME CLASSE

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'Administration, à l'unanimité, autorisent la suppression d'un poste budgétaire de technicien principal de 2^{ème} classe à compter du 1^{er} juillet 2016 et la création d'un poste budgétaire de rédacteur principal 2^{ème} classe à compter du 1^{er} juillet 2016.

Tous droits de reproduction réservés

Pour copie conforme :

Le Directeur de l'Administration, des Finances et des Ressources Humaine

SIGNE

Bruno CHANTEAU

Tous les actes publiés au présent recueil ont fait l'objet d'un accusé de réception attestant de la date de leur transmission au représentant de l'Etat.

Recueil publié le

ANNEXES

SOMMAIRE

N° Annexe	Désignation	N° dossier
1	CSP Sud Agglo – convention de mise à disposition d'un bien du SDIS 37	2
2	Convention de mise à disposition de locaux et de matériels du CSP de Trous Centre à l'Ecole de Secours et de Sauvotage d'Indre-et-Loire	3
3	Convention de mise à disposition des installations sportives du CSP Sud Agglo	4
4	Conventions financières relatives aux transports SMUR du CHU de CHINON, du CHU D'Amboise/Château-Renault et du CHU de TOURS	8
5	Convention financière relative aux transports sanitaires réalisés par le SDIS 37 en cas de carence constatée des transporteurs sanitaires privés	9
6	Convention de mise à disposition du SDIS d'un portique de contrôle de la contamination radiologique par la DGSCGC	10
7	Avenant n° 1 à la convention de transfert en pleine propriété des biens immobiliers du CSP de Loches	12
8	Avenant n° 1 à la convention de partenariat de financement pluriannuel entre le Département d'Indre-et-Loire et le SDIS 37	13
9	Rapports aux Orientations Budgétaires 2016	14
10	Rapport sur l'évolution des charges et des ressources prévisibles du SDIS pour l'exercice 2016	15
11	Transformations de postes au titre de l'année 2016	21
12	Projet de Budget Primitif 2016	22
13	Avenant n° 1 à la convention du Réseau Santé Sécurité des SDIS du Grand Centre	23
14	Convention pour prestations dites de proximité avec la commune de Bourgueil	32
15	Convention de groupement de commandes pour l'achat de fournitures à destination des pharmacies à usage interne	33
16	Convention d'utilisation des installations sportives de la communauté de communes de Gâtine et Choisilles	34
17	Convention de mise à disposition de locaux de l'ancien CS de Ligueil	35
18	Convention d'utilisation du gymnase du collège de Neuillé-Pont-Pierre	36
19	Convention entre le SDIS 37 et le COS 37 pour la mise à disposition d'un agent	38
20	Convention entre le SDIS 37 et l'UDSP pour la mise à disposition d'un agent	39
21	Fourniture d'énergie – adhésion à la centrale d'achat APPROLYS	40
22	Convention de mise à disposition d'un bâtiment pour le CPI de Huismes – avenant n° 1	45
23	Convention financière relative aux transports SMUR réalisés par le SDIS 37 au profit du CHRU de TOURS	46
24	Convention financière relative aux transports sanitaires réalisés par le SDIS 37 en cas de carence constatée des transporteurs sanitaires privés	47
25	Convention entre le Conseil Départemental d'Indre-et-Loire et le SDIS pour la réalisation des travaux d'imprimerie pour l'année 2016	49
26	Avenant n° 2 à la convention de viabilisation du CS de LIGUEIL	50
27	Avenant n° 1 à la convention de transfert des biens immobiliers du CS de Manthelan	53
28	Convention de mise à disposition de locaux du CSP de Chinon pour le tournage d'un film	58
29	Compte Administratif 2015	60
30	Budget Supplémentaire 2016	61
31	Ajustements de l'organigramme du SDIS	63
32	Identification d'un emploi de direction	64
33	Présentation du bilan social	65
34	Présentation du rapport annuel d'activité pour l'année 2015 relatif aux sapeurs-pompiers volontaires	69

ARRÊTÉS DU PRÉSIDENT DU CASDIS

SOMMAIRE

N° Annexe	Désignation
1	Arrêté portant liste départementale des médecins habilités pour la détermination de l'aptitude médicale des sapeurs-pompiers
2	Arrêté portant délégation au Premier Vice-président, M. Cédric DE OLIVEIRA
3	Arrêté portant délégation de signature à Mme Brigitte DUPUIS, Vice-présidente chargé des personnels
4	Arrêté portant délégation de signature à M. Olivier LEBRETON, 3 ^{ème} Vice-président
5	Arrêté portant délégation de signature au Directeur Départemental
6	Arrêté portant délégation de signature au Directeur de l'Administration, des Finances et des Ressources Humaines
7	Arrêté portant délégation de signature au Directeur des Services Techniques
8	Arrêté portant délégation de signature au Directeur des Unités Territoriales
9	Arrêté portant délégation de signature au Chef du Service Santé et Secours Médical
10	Arrêté portant délégation de signature au Directeur des Services Opérationnels
11	Arrêté portant délégation de signature au Directeur de la Formation et du Sport
12	Arrêté portant approbation du règlement intérieur de la commission administrative paritaire compétente à l'égard des sapeurs-pompiers professionnels de catégorie C